



SAINT- ANDRE
DE SANGONIS

COMPTE-RENDU

Réunion commission « Accessibilité des personnes handicapées »

Date réunion : 08 juin 2023, 10h00

Date convocation : 22 mai 2023

Étaient présents : Roxane MARC, Henry MARTINEZ, Lydia BRAILLY, Jean-Louis CEREUZUELA, Anne - Marie SULIK, Daniele VERRAES, Annie BLANES, Chantal DUMAS, Edith MARTIN, Christophe FRANDON

Excusés : Marylin SILVESTRE

Absent :

Ordre du jour :

Rappel du rôle de la commission
Etat des lieux de l'existant

Début de la réunion 10h00

Quelques points d'informations aux membres de la commission :

Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2015, notre agenda d'accessibilité programmée a été validé par le Préfet sur l'ensemble des locaux communaux de type ERP (Etablissement recevant du public) et sur les IOP (Installation Ouverte au public)

Rôle de la commission

Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Elaborer des propositions de nature à améliorer l'accessibilité sur la commune

La commission obligatoire pour les communes de plus de 5000 habitants depuis la loi de février 2005

Un plan avec la liste des ERP et IOP a été distribué

Liste des ERP (Etablissement Recevant du Public):

- Salle des fêtes
- Ecole André RANDON
- Restaurant scolaire, Cours de la Liberté
- Bibliothèque, auditorium, Police Municipale, RPH (Anciennement maison des associations)
- Troisième âge / Salle polyvalente
- Mairie
- Eglise
- Ecole maternelle Roger GAUBIL
- Local secours populaire (anciennement service jeunesse)
- Halle des sports
- Vestiaires stade d'Honneur
- Ecole Anne FRANK
- Local Resto du cœur, (près du cimetière)

A cette liste, il faut rajouter la maison intergénérationnelle, et Espace de Vie Associative

Liste des IOP (Installation Ouverte au Public)

- Stade d'Honneur
- Stade stabilisé, piste d'athlétisme
- Cimetière
- WC jardin d'enfants (près du cimetière)
- WC des Lavoirs
- Jardin du Bicentenaire
- Boulodrome

Points des travaux réalisés à ce jour :et des registres publics d'accessibilité

A ce jour des travaux ont été engagés sur l'ensemble des bâtiments communaux et les installations ouverte au public mais la totalité des travaux prévus au sein de l'AD'AP non pas été réalisés

Il nous faudra réaliser l'ensemble des points restant sous peine d'amendes

Une mise à jour des coûts et du document sont en cours
Il sera réactualisé sous 2 mois.

Mise en accessibilité des arrêts de bus :

L'ensemble des arrêts de bus sont aux normes PMR

Le dernier en date celui de Bir Hakem pour un montant entre 25.000€

Les dossiers sont à disposition des membres de la commission au service urbanisme
Mme MARC précise qu'un budget de 50 000€ est alloué pour les travaux d'accessibilités sur cette année 2023

Une présentation des membres de la commission est faite

Les débats entre les membres démarrent

Mme DUMAS Chantal : évoque les incivilités par rapport aux véhicules sur les trottoirs et les stationnements récurrents sur les places PMR.

Elle demande la possibilité d'envisager des escaliers amovibles sur les minibus pour l'accessibilité des PMR

Pour Mozaika, il faudrait installer la signalétique pour l'accès PMR

M CEREZUELA explique que ces dispositifs pourraient refaire passer les mini bus aux mines

Mme MARC précise que lors du changement des mini bus, il faudrait voir la possibilité de les rendre accessibles.

Mme MARC énumère le retour de l'ensemble des services communaux sur leur accessibilité

M. CEREZUELA exprime le souhait que la commission priorise l'accessibilité sur les trottoirs notamment celui au niveau de l'ensoleillade jusqu'au pôle médical.

C'est d'un intérêt collectif

Mme VERRAES indique les problématiques de déplacement qu'elle a depuis son domicile rue sainte Brigitte pour accéder à certaine partie de la commune notamment les problématiques piétonnes entre la rue ste brigitte et l'avenue Léonce Gabaudan

Mme SULLIK évoque également sa problématique de déplacement sur la commune notamment les dénivellations des trottoirs, les racines et les trous.

Mme Martin renchérit en précisant que le trottoir sens descendant angle cours ravanieres à l'arrêt de bus de l'avenue de Montpellier est en mauvais état.

Mme MARC précise qu'un plan pluri annuel de réfection des voiries est prévu

L'ensemble de la commission souhaite prioriser les travaux d'accessibilité pour cette fin d'année 2023

Mme DUMAS émet le souhait qu'une campagne de verbalisation soit faite par rapport au stationnement sur les trottoirs et sur les places PMR

Mme BLANES et Mme MARTIN expliquent que les trottoirs Av de Lodève et Montpellier ne sont pas bons

M CEREZUELA explique qu'il serait bon de programmer la liaison piétonne entre l'ensoleillade et le rond-point du porc négre pour sécuriser l'accès et le rendre plus accessible.

Il évoque également les problématiques sur certaines liaisons piétonnes (rte de Lagamas, avenue Léonce Gabaudan)

Mme BRAILLY évoque également la liaison ensoleillade pôle médical à rendre plus accessible et sécurisée et la problématique du trottoir au niveau de l'ADMR (avenue de Clermont)

Mme DUMAS, Mme MARTIN et M MARTINEZ évoquent également cette liaison.

Mme MARC précise qu'au vu de l'ensemble de la commission d'accessibilité réunie ce jour, Il est convenu de prioriser l'aménagement de la liaison ensoleillade-rond-point du Porc Nègre pour la rendre plus accessible et sécurisée.

Fin de la réunion 11h30

Fait le 08 juin 2023

Christophe FRANDON

